

## (13) Marseille : le long apprentissage de l'ouverture dominicale

Marseille : le long apprentissage de l'ouverture dominicale

Malgré l'autorisation d'ouverture dominicale accordée aux commerces, les principales artères commerçantes du centre-ville, comme ici la rue Saint-Ferréol, ont montré leur visage triste et fermé d'un dimanche habituel. L'accord historique conclu le 2 décembre dernier entre les partenaires sociaux (UPE, CGMPE, CFE-CGC, CFDT, CGT, FO) concernant les conditions d'ouverture le dimanche des commerces situés dans la zone d'animation culturelle et touristique de Marseille, et les arrêtés pris dans la foulée par le préfet, bouleversent les habitudes des 3 331 enseignes concernées mais également celles de leurs 10 000 salariés et des centaines de milliers de consommateurs qui fréquentent en semaine les magasins du centre-ville. La preuve en a été apportée ce dimanche, premier jour de l'application officielle de cette autorisation d'ouverture laissée au libre choix des commerçants. L'immense majorité d'entre eux avait gardé le rideau baissé. Et si tous ou presque s'accordent à reconnaître l'intérêt économique et touristique d'une telle mesure, du côté des entreprises comme de leurs clients on sait déjà que l'apprentissage de l'ouverture dominicale sera long.

Les commerçants ont défini des "dimanches premium" pour amorcer la pompe

Ceux qui s'attendaient à ce que le cœur historique de Marseille se transforme dès ce dimanche en une immense galerie marchande brassant des milliers de visiteurs venus de toute la région, voire de l'étranger, en ont été pour leur frais. Les artères traditionnellement commerçantes comme la rue Paradis, la rue Saint-Ferréol ou la rue de Rome présentaient leur visage habituel de fin de semaine, c'est-à-dire triste et fermé. "Il faudra des mois, peut-être même des années avant que Marseille ne devienne une véritable destination shopping" Après avoir conquis de haute lutte l'autorisation d'ouvrir "le jour du seigneur", l'immense majorité des commerçants du centre-ville étaient donc aux abonnés absents hier, et on peut le comprendre. D'abord parce que la météo du week-end n'incitait guère au lèche-vitrines, mais aussi et surtout parce que cette ouverture le dimanche reste soumise à la libre appréciation des intéressés. Or, pour l'heure, toutes les entreprises n'y ont pas forcément intérêt et toutes n'y sont pas encore préparées, en terme d'effectifs comme d'organisation. "Il y aura forcément un temps de réponse, reconnaît Laurent Carratu, président de la fédération Terre de Commerce, car nous ne sommes pas du tout dans la situation d'un centre commercial qui viendrait d'être livré et dont on aurait décidé d'ouvrir les portes à une date déterminée. Avant que Marseille ne devienne une véritable destination shopping le dimanche, il faudra des mois, peut-être même des années. Et c'est parfaitement compréhensible. Il va falloir du temps pour communiquer sur cette ouverture dominicale, puis prévoir des animations spécifiques, et surtout que l'environnement se mette lui aussi dans la configuration adéquate. En clair, cela veut dire que la circulation, le stationnement, les transports en commun, la propreté et la sécurité dans cette partie de la ville vont devoir être traités comme pour une journée normale de semaine."

Privilégier une quinzaine de dates clefs

Les commerçants n'ont pourtant pas l'intention de rester les bras croisés en attendant que la Ville, la communauté urbaine MPM, la chambre de commerce et la préfecture fassent le nécessaire. Leurs associations travaillent dès à présent à définir un certain nombre de dates d'ouverture jugées pertinentes qui permettraient de démarrer ce cercle vertueux ; des "dimanches premium" dont une quinzaine a déjà été recensée tout au long de l'année 2012, comprenant notamment le dimanche de Pâques (8 avril), la Fête des Pères (17 juin) et la Fête des Mères (le 3 juin) ou encore le premier dimanche de la rentrée scolaire (9 septembre). Le petit commerce attend surtout que les enseignes emblématiques du centre-ville donnent le tempo en étant parmi les premières à ouvrir régulièrement le dimanche, ce qui aurait pour effet d'inciter d'autres grandes enseignes à rejoindre cette zone de chalandise et donc d'augmenter l'attractivité de la zone touristique concernée par l'arrêté préfectoral. Une nécessité compte tenu des enjeux touristiques et commerciaux que constituent pour la cité phocéenne les années 2013 (Marseille Provence Capitale européenne de la Culture) et 2016 (l'Euro de football). Et Laurent Carratu de souligner : "Le centre-ville de Marseille constitue un véritable fonds de commerce à lui tout seul mais on ne peut pas faire monter la valeur de ce fonds en seulement 48 heures. Nous ne sommes pas à Bandol ou à Cassis. Il faut établir un calendrier précis de sa montée en puissance, fédérer un maximum de monde autour de ce projet et promouvoir des dates clefs en donnant rendez-vous aux consommateurs."

Rappel des faits

Les arrêtés préfectoraux pris vendredi dernier autorisaient les commerces situés dans le périmètre de la zone touristique de Marseille à ouvrir dès ce dimanche 29 janvier.

Philippe GALLINI

C74984E25A80930C20C325948F09F56808031401D11B23081B8299A